

SIGNALEMENT D'ABSENTEISME

1^{er} degré

adressé à l'IA-DASEN par le directeur d'école s/c de l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de la circonscription

pour le mois de :

A retourner à l'inspection académique **AVANT LE 15 DU MOIS SUIVANT** joindre un relevé des absences arrêté au 30 ou 31 du mois et une copie des bulletins scolaires si nécessaire

Affaire suivie par Nathalie JAILLOUX
 ☎ 03.85.22.55.51
 ✉ nathalie.jailloux@ac-dijon.fr

Ecole :

Adresse :



.....

.....

Signalement effectué par Mme / Mr :

En sa qualité de :

N° de l'école :

0	7	1					
---	---	---	--	--	--	--	--

Date du signalement :

Nom et prénom de l'élève	Sexe	Date de naissance	Classe	Nom et prénom des responsables légaux de l'élève et adresses complètes (si les parents sont séparés, faire figurer les deux adresses)

nombre de ½ journées d'absence non justifiées :

ou justifiées nombreuses ou abusives :

Pour cet absentéisme, l'élève a-t-il été reçu par : le médecin : OUI / NON - l'infirmière : OUI / NON

<u>Actions de l'école</u>	<u>Actions avec la famille</u>
Rencontres (enseignants, PsyEn, rencontre famille, ...) :	Accompagnements proposées (suivi éducatif, orientation CDO, MDPH, ...) :
Démarches engagées (IP, ...) :	RV non honorés et solutions refusées :

Une convocation des parents à la DSDEN vous paraît-elle nécessaire ? OUI / NON
 Si oui, pouvez-vous en expliciter l'objectif :
 (si une information préoccupante ou un suivi social est en cours, la convocation interviendra à l'issue du suivi)

Visa de l'IEN